



Le BREAUTIN

Edition N°5 - Janvier 2022

La commission de communication est heureuse de vous transmettre son cinquième numéro du Bréautin.
Dans cette nouvelle édition, nous vous proposons:

Le mot du Maire



Chères Bréautines, chers Bréautins,

Malheureusement, pour la deuxième année consécutive les vœux du Maire sont annulés pour cause de pandémie. Je profite donc de ce bulletin pour souhaiter à toutes et tous une heureuse année 2022, et avant tout, une bonne santé.

Les travaux de voirie de la rue de Bombon seront terminés pendant les vacances scolaires de février 2022. Les travaux de la rue de Mormant et le carrefour vont commencer dès que nous aurons le retour d'accord des subventions. Le respect des consignes de circulation mises en place avec la préfecture sont contraignantes mais garantissent la sécurité de tous et principalement des enfants du village ; merci de les respecter.

La fin de l'enfouissement des réseaux électriques et télécommunications, rue de Fontainebleau, est planifiée fin mars 2022.

Les relevés des compteurs d'eau étant effectués par Veolia une fois par an, je vous demande de rester vigilants en vérifiant vous-même votre compteur en cours d'année afin d'éviter toute mauvaise surprise lors de la réception de votre facture. Vous pouvez également ajouter le risque de fuite après compteur à votre contrat d'assurance.

Comme prévu, des arbres ont été plantés à l'automne pour agrémenter le terrain de jeux des enfants. Pour rappel, cet espace est interdit aux chiens. Pourtant, notre cantonnier ramasse régulièrement des excréments. Il y va de la santé des enfants... Merci de veiller au respect de ces mesures d'hygiène.

Je souhaite la bienvenue à tous les nouveaux Bréautins.

Bien à vous
Alain Thibaud

Actualités de votre commune

Les travaux

La Fibre sur votre commune :

Les travaux et raccordements sont réalisés dans le respect du calendrier. La réception de chantier interviendra courant février.

Les travaux de voirie, rue de Bombon :

Les riverains ont supporté des inconvénients de circulation durant de nombreuses semaines. Mais ils sont enfin récompensés par la réalisation des trottoirs et des espaces de stationnement financés partiellement par la commune. Sur ce point, Monsieur le Maire a bien défendu notre commune et obtenu des subventions substantielles.

Mais ces subventions ont été accordées, entre autres, en faveur de la mise aux normes des espaces de stationnement. Ceci, afin de faciliter la circulation des piétons dont les personnes à mobilité réduite et les poussettes. Ainsi, le stationnement sur les trottoirs est désormais interdit. Les contrevenants s'exposent à des amendes.

Entretien de notre patrimoine :

Nos élus (G.COLLET et A.THIBAUD) se sont investis dans des travaux de réparation de toiture afin de préserver le presbytère. Ainsi, ils ont procédé à un remaniement et démoussage des tuiles mais aussi au calfeutrage des vitres cassées.



Les animations et évènements sur votre commune



Halloween :

Les événements climatiques n'ont pas eu raison de notre chasse aux bonbons du 31 octobre qui s'est malgré tout déroulée, même si nous avons perdu une partie du groupe en chemin. Les parents, les enfants ont bravé la pluie et le vent. Et ils ont eu raison, car la chasse fut bonne ! Elle fut extraordinaire et cocasse, notamment lorsqu'une habitante a rejoint le groupe en faisant sa distribution tout en marchant avec les enfants, ou encore lorsqu'un autre habitant s'est arrêté avec son véhicule au niveau du groupe et a fait sa distribution au travers de sa vitre, mais aussi lorsque des sachets ont été accrochés à une corde et maintenus par des pinces à linge, afin que les enfants puissent se servir.

Ce moment nous a permis de nous revoir après de longs mois compliqués.

Merci à tous pour votre implication !





Noël : En raison des conditions sanitaires, nous avons dû annuler le spectacle des enfants. Toutefois, nos petits bréautins auront eu le plaisir et la joie de rencontrer le père Noël et ses lutins, qui sont venus à la rencontre des enfants, le 12 décembre en calèche, afin de leur remettre en mains propres le cadeau qu'ils ont bien mérité.



Concours illuminations de Noël : Merci aux participants, qui de façon individuelle ou collective ont illuminé leurs maisons, murs, fenêtres, et jardins.

Suite à la visite de la commission des fêtes le 27 décembre, voici les 3 gagnants du concours

«illuminations» :

1^{er} prix : panier garni : M. Mme Ménard (pas de photo)

2^e prix : chocolats : M. Mme Marconato

3^e prix : chocolats : Mme Gatillon et ses voisins

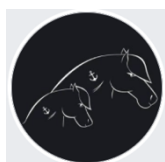


Collecte des sapins :

Les élus ont contribué à une collecte écologique des sapins de Noël en collaboration avec la **Compagnie des Boulonnais**. C'est une première qui a été réalisée à titre gratuit.

Le Smetom a procédé à l'enlèvement pour broyage le 18/01.

Merci à l'équipe qui s'est dévouée !



Nous remercions la **Compagnie des Boulonnais** pour ses différentes interventions auprès de notre commune. En outre, ces remarquables chevaux de trait peuvent être sollicités à titre privé pour des promenades ou des événements festifs tels que mariages, anniversaires...

Vous pouvez les contacter au: 0608962359

Colis de Noël des anciens : Comme l'an passé, des colis gourmands seront livrés au domicile de nos seniors âgés de 65 ans et plus.

Tournage à l'église de Bréau :

Le tournage de « **La cinquième étape** » de Julian Jossin, pour la Nikon Festival 2021, sur le thème du rêve, a eu lieu le 28/11/2021.



Les associations sur votre commune

L'association de modélisme Bréautin :



M. Berger (président) et ses adhérents ont partagé la galette avec les élus. Ils ont ainsi pu relater leurs activités et projets. En effet, l'association compte 15 membres de 40 à 71 ans. C'est une équipe dynamique qui entreprend une diversification de ses pratiques grâce à la mise en place d'une piste pour voitures radiocommandées de 250 mètres développés. Ainsi, l'association espère attirer de nouveaux adhérents et notamment les plus jeunes. En effet, l'activité permet l'exploration de notions mathématiques, physiques, technologiques ...et des pratiques techniques. A découvrir absolument !!! En outre, vous pouvez aider à faire vivre ce club en tant que Membre bienfaiteur en versant une contribution libre ; Une carte de membre vous sera alors délivrée.



Infos et conseils utiles

- **La fête du vélo** qui s'est déroulée le 31 octobre dernier, a remporté un vif succès avec de nombreux participants malgré une mauvaise météo.

L'animation sera renouvelée l'année prochaine en espérant que le temps soit plus clément.

A noter que l'école multisports rencontre un franc succès grâce à la qualité de ses animateurs.

- **La CCBN** (Communauté de Communes de la Brie Nangissienne) vient d'obtenir le **label "terre de jeux 2024"** pour les jeux Olympiques. Cette attribution favorisera probablement l'épanouissement d'installations et d'activités sportives sur notre territoire.
- **La commission du Collège de Mormant** réunie le 20 octobre a principalement débattu sur les travaux de l'un des quais de la gare routière du collège.

- **La SM4VB** (Syndicat Mixte des 4 Vallées de la Brie) a déménagé dans les locaux de la mairie de Blandy-les-Tours. Un **technicien de rivières** a pris ses fonctions depuis le 01/12/21. Il a pour mission la surveillance et l'entretien léger des cours d'eau ainsi que la régulation des ragondins.

Les recommandations vis à vis du respect de l'environnement :

La création de nos trottoirs permet désormais les déplacements de piétons sur notre commune. Dans le respect de tous, nous conseillons aux propriétaires de chiens de veiller au ramassage de leurs déchets organiques !!

Depuis le 02/11/2021, chaque foyer du territoire a la possibilité de **faire enlever ses encombrants gratuitement et à domicile**. Ceci est valable pour 3m3 par an et uniquement sur rendez-vous.
Smetom : 0164002645

Les élections :

L'année 2022 va être particulièrement riche en scrutins électoraux.

Elections présidentielles : 1^{er} tour le **dimanche 10 Avril**, 2^{ème} tour le **dimanche 24 Avril**.

Elections législatives : 1^{er} tour le **dimanche 12 Juin**, 2^{ème} tour le **dimanche 19 Juin**.

Les dates limites d'inscription sur la liste électorale sont fixées respectivement au **4 Mars** et au **06 Mai**.

Il y a 2 méthodes pour s'inscrire :

Soit en ligne, en allant sur le site **service public.fr** onglet « papiers citoyenneté » puis cliquer sur **élections et suivre les indications**.

Soit se présenter en mairie muni d'une pièce d'identité, d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois et de votre ancienne carte électorale si vous avez déjà été inscrit ailleurs auparavant.

Les artisans locaux :



Monsieur le Maire et ses élus se tiennent à votre disposition pour toute demande particulière. Merci de bien vouloir prendre rendez-vous auprès du secrétariat de Mairie.

Les horaires d'ouvertures de votre Mairie:

- Lundi mardi vendredi de 9h à 12h
 - Jeudi de 9h à 12h et de 17h à 19h30
 - Samedi semaines impaires de 9h à 12h
- L'accueil téléphonique fonctionne sur les mêmes horaires.

Par ailleurs, nous invitons à télécharger l'application **Panneau Pocket** (gratuit sur Apple store ou Google Play) sur votre smartphone et d'ajouter Bréau en favori (cliquer sur le cœur à côté du nom de Bréau) pour obtenir les alertes et informations en direct.

Tel : 0164387239 Mail : mairie-breau@wanadoo.fr

Prenez soin de vous et restez vigilants !